



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Prestations de maîtrise d'œuvre relatives au projet de réalisation du Parc des Carrières

Type de marché :

Marché de services (prestations intellectuelles)

Classification CPV : 71 00 00 00 - 8 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le délai global d'exécution prévisionnel du marché est de 90 mois à compter de sa date de notification.

Type de procédure :

Procédure concurrentielle avec négociation soumise aux dispositions des articles 25-II.3°, 71 à 73, 77 et 90-II.1° a) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

| Rang | Critère de jugement des offres | Pondération |
|------|--------------------------------|-------------|
| 1 | Valeur technique des offres | 60 % |
| 2 | Prix des prestations | 40 % |



Publications antérieures concernant le même marché :

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence au JOUE et au BOAMP : 29 mars 2019

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n° 19-51134, publié le 31 mars 2019
- Au JOUE du 03 avril 2019 sous le n° 2019/S 066-154985

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 16 juillet 2019

Titulaire du marché :

Groupeement représenté par le mandataire LAPS (LAPS/MERLIN/CLIMAX)

30 rue du Rhin

68870 BARTENHEIM

Montant du marché :

Pour un montant total de 104 643,50 € HT soit 125 572,20 € TTC tel qu'il est indiqué dans l'acte d'engagement et correspondant à la mission de base de la tranche ferme, de la tranche optionnelle 1 et de la tranche optionnelle 2 avec les variantes imposées n° 1 à 7.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Marché n° 2019PALS024L00

Date de signature du marché : 15 juillet 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au Service Marchés Publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Vendredi 19 juillet 2019

